

Nous avons examiné avec les auteurs les différentes parties du bâtiment et de la décoration fixe qui appellent l'art du peintre-doreur-vernisseur, et, bien qu'il n'entre pas directement dans mes intentions de traiter des objets mobiliers, certains meubles sont pratiquement intégrés au décor. C'est le cas des tables en console d'applique, des miroirs et tableaux encadrés, de certains luminaires qui accompagnent les lambris.

Pour assurer le fini de ces éléments, l'architecte fera appel au doreur et à son art. Blondel assure que « l'on peut placer entre les Trumeaux des Fenêtres des tables de marbre avec des pieds dorez »⁹⁹. De même, « on a coutume de dorer les bordures des glaces et les ornemens qui les accompagnent; mais pour que l'or fasse son effet, il est à propos qu'il soit appliqué avec art, et de manière à produire un coup d'œil agréable par l'opposition du mat et du bruni »¹⁰⁰. « Les Chandeliers ou Girandoles à plusieurs branches qui accompagnent ordinairement les Glaces des Cheminées... se font le plus ordinairement de bronze doré d'or moulu »¹⁰¹. Les glaces réfléchissent et multiplient l'éclat de l'or et de la lumière. Les torchères et autres bras-de-lumière « s'exécutent communément en bois, que l'on sculpte et dore de manière à détacher leurs différents ornemens par l'opposition du mat et du bruni, soit que l'on y emploie de l'or d'une seule couleur, soit qu'on les enrichisse d'or de diverses couleurs »¹⁰².

Pour les Anciens, il faut le souligner, dorer n'est pas simplement recouvrir d'or; c'est aussi chercher à obtenir des effets décoratifs plus subtils en jouant sur la qualité des matières et en utilisant des techniques différentes.

VI. CONCLUSION

Les textes cités ne sont certes pas représentatifs de tous les décors polychromes qui ont existé au XVIII^e siècle. Et plus d'un décorateur a pu s'éloigner des canons esthétiques définis par nos auteurs.

De l'ensemble des écrits examinés, il ressort que les Anciens ne portent qu'un intérêt limité à la valeur décorative du matériau brut, si recherchée aujourd'hui. A la peinture, on demande tout d'abord de soustraire le support au regard, soit en le couvrant d'une teinte uniforme agrémentée de rechampis ou de dorures, soit en simulant une autre matière — marbre, pierre, bois et bronze —, jusqu'à contrefaire la propre nature du matériau, tel le faux bois peint sur le vrai.

A l'encontre d'une opinion fort répandue, il semble très douteux que les boiseries des lambris fussent cirées. Si occasionnellement un bois sélectionné, choisi pour ses belles qualités de surface, reste apparent, il se voit alors protégé et mis en valeur par un vernis.

On peut présumer qu'un travail de décoration exécuté en tenant compte des préceptes exposés par nos auteurs gagnerait en crédibilité ce qu'il perdrait d'arbitraire. De façon générale, les restaurateurs devraient exclure le « décapage » de leur répertoire; ils ne courraient guère de risques d'erreur en employant le blanc dans les pièces destinées à l'apparat, mais ne devraient pas hésiter à user de plus de fantaisie dans les locaux secondaires; il leur faudrait modérer l'usage de l'or et chercher à en tirer de plus beaux effets décoratifs; ils veilleraient à conserver une certaine homogénéité dans chaque décor et tiendraient compte du rapport des différentes pièces entre elles.

QUATRE PLANS INCONNUS DE L'ABBAYE DE ST-LAURENT-LEZ-LIEGE (XVIII^e SIECLE)

Richard FORGEUR

⁹⁹ J.-F. BLONDEL, *De la distribution...*, vol. 1, p. 24.

¹⁰⁰ J.-F. BLONDEL, *Cours...*, vol. 5, p. 69.

¹⁰¹ C.-A. d'AVILER, *o.c.*, p. 189.

¹⁰² J.-F. BLONDEL, *Cours...*, vol. 5, p. 78.

L'Université de Liège possède, dans ses collections artistiques, des plans de reconstruction de l'abbaye de Herkenrode, par Barthélemy Digneffe, et quatre autres, deux plans et deux élévations de l'abbaye bénédictine de Saint-Laurent-lez-Liège¹, que Madame Nicolas-Goldenberg, conservateur honoraire de ces collections, a eu l'obligeance de me faire connaître.

Ces derniers sont dessinés à l'encre de Chine noire, avec des rehauts de lavis gris sur du papier fort de sépia sans filigranes, dont voici les mesures et les marques:

	Recto	Verso
1. Rez-de-chaussée 70,2 × 52 cm	243 3. -	673 L. Digneffe I.F. 97D D
2. Etage 70,8 × 51,5 cm	243 3.- ou 245	673 L. Digneffe I.F. 97 D D
3. Façade sud 38,2 × 92,8 cm	243 un coin est perdu	I.F. L. Digneffe D
4. Façade est 27,5 × 74,5 cm	2.-	I.F. 673 D

Toutes ces marques sont au crayon. Les chiffres 2 et 3 du recto semblent indiquer un prix de vente. Les inscriptions L. Digneffe, au crayon, écrites faiblement au revers ne peuvent servir de preuves que ces plans seraient l'œuvre de Barthélemy Digneffe.

Nous reviendrons sur ce point dans la suite.

Les trois premiers plans sont signés: A. J. Radino², an 1827.

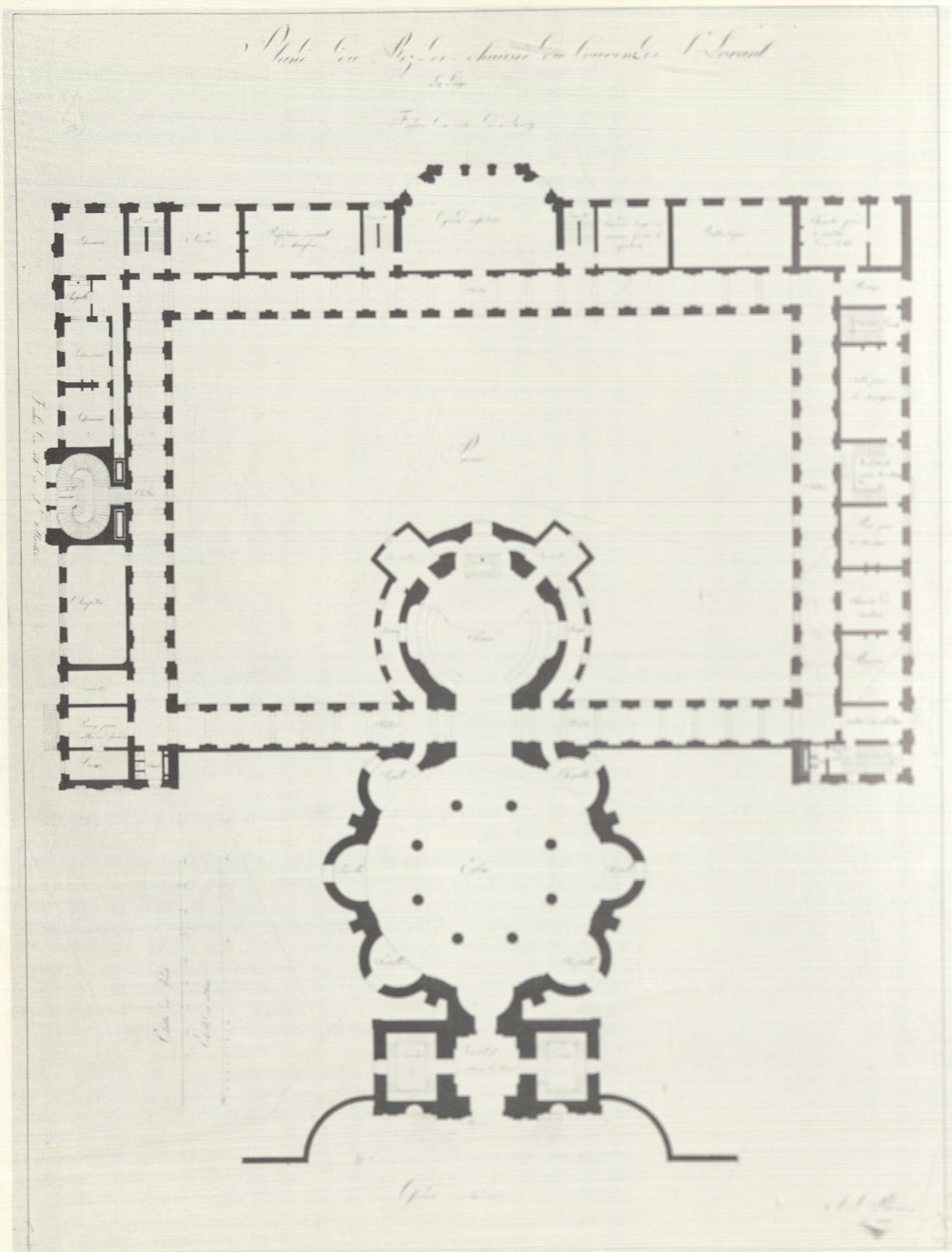
I. (fig. 1) - Le premier est intitulé *Plan du Rez-de-chaussée Du couvent De St-Lorant lez Liège*.

En bas à gauche, on voit deux échelles: une de 100 pieds et une de 30 mètres. On se trouve dans une alternative inéluctable: ou bien Radino a copié un plan, un projet de reconstruction de l'abbaye de Saint-Laurent, dressé au XVIII^e siècle au moment où effectivement elle a été réédifiée et y a ajouté une échelle métrique (ce qui ferait plutôt penser à un auteur jeune, plus habitué au système métrique qu'aux mesures en pieds) ou bien Radino a dressé des plans de reconstruction de l'ex-abbaye. La seconde hypothèse n'a aucun sens car en 1827, il n'y avait plus de couvent bénédictin en Belgique et il ne pouvait être question d'en fonder un³, les couvents, sauf les hospitaliers, étant en principe interdits, de 1796 à 1830.

Les bâtiments étaient occupés alors par une caserne et un hôpital militaire dont les dirigeants n'avaient aucun motif de les aliéner⁴. Le couvent proprement dit, occupant jadis la partie qui retient notre attention, fut de 1825 à 1830, une fabrique de mousselines. L'eussent-ils même fait, pourquoi des bénédictins revenus à Liège auraient-ils réédifié l'abbaye qui l'avait été moins d'un siècle avant et qui est encore en usage de nos jours? Il eut suffi d'y reconstruire une église conventuelle, l'ancienne ayant été démolie sous l'empire français en 1809.

Reste une objection à la première hypothèse: pourquoi, dans quel but, copier en 1827 un projet non exécuté de reconstruction d'une abbaye supprimée? Je n'y

Fig. 1 plan du rez-de-chaussée de l'abbaye de Saint-Laurent-lez-Liège. Projet.



vois qu'une réponse possible: par exercice d'architecture compréhensible de la part d'un professeur de dessin.

*
* * *

La première cour, placée à l'Occident, aurait probablement été maintenue. Effectivement, elle le fût. Elle était entourée au sud, par l'habitation de l'abbé, fortement remaniée d'ailleurs par l'abbé Lembor et, à l'ouest et au nord par les bâtiments nécessaires à la vie matérielle de la communauté, écuries, boulangerie, brasserie, etc.

L'autre cour, à l'est, le couvent proprement dit⁵, aurait été édifée en quadrilatère, avec une église «à cheval» sur l'aile nord, la façade tournée vers la rue, soit vers le nord, le sanctuaire vers le sud. L'aile sud que l'on voit dans le haut du plan, dominait la colline vers le quartier d'Avroy ou de l'île comme l'indiquent les inscriptions «Grand chemin», c'est-à-dire la rue Saint-Laurent, placée dans le bas et «Façade du côté d'Avroy» écrite dans le haut.

L'église se compose essentiellement de deux bâtisses de plan circulaire séparées par une aile du cloître! La nef est précédée d'un «vestibule sous la tour» entre deux escaliers; deux niches cantonnaient la porte d'entrée. Cette nef, édifée en rotonde sur huit colonnes est bordée de six chapelles abritant des autels destinés aux messes privées. Le chœur circulaire était entouré d'un «passage» conduisant aux deux sacristies et au maître-autel ainsi qu'aux deux rangs de stalles. Le plan de la nef rappelle, sauf les supports, celui de la collégiale Saint-Jean de Liège, construite en 1754 par l'architecte suisse Gaetano-Matteo Pisoni.

L'aile ouest comprend successivement, en allant du nord au sud trois latrines, un escalier, un passage, un bureau, une chambre du compteur (c'est-à-dire du receveur), un vestibule avec escalier entouré de deux «places» ou «salles» pour les étrangers», un «escalier dérobé» et un passage.

L'aile sud, en lisant de droite à gauche comprend «une chambre pour le maître d'hôtel», la bibliothèque, le «garde-linge ou service pour le réfectoire» suivi de celui-ci, puis du «réfectoire servant de chauffoir» c'est-à-dire le living-room des moines, du noviciat, de l'escalier et de l'infirmerie qui comprend trois salles, celle d'angle déjà citée et deux autres placées dans l'aile est, avec sa propre chapelle destinée aux malades et son propre corridor.

Cette aile, vers Saint-Martin, se continue par le grand escalier d'honneur, le chapitre, une sacristie, un passage pour conduire au jardin, le trésor, ainsi que trois latrines, le tout relié par le cloître.

Ce plan, peu conforme à la tradition monastique, comprend des idées excellentes: on rapproche la bibliothèque du chauffoir, on place l'infirmerie au rez-de-chaussée, ce qui permet aux vieux et aux malades de se rendre facilement à l'église et leur évite de gravir l'escalier; le maître d'hôtel a sa chambre entre le réfectoire et l'aile destinée aux hôtes, quelque peu séparés des salles réservées aux moines. Ceux-ci occupent surtout l'aile sud, la mieux chauffée. Les salles sont grandes, bien aérées et éclairées. Par contre, le chapitre est assez éloigné de l'église: or, on y lit la fin de primes, récitées au sanctuaire; la sacristie de secours et le trésor sont trop loin de l'église, ce dernier accessible de la rue!

II. (fig. 2) - Le deuxième plan, c'est celui du premier étage, que Radino appelle «plan du Dortoir»! Il correspond au premier à l'exception toutefois du chœur et du sanctuaire de l'église.

Si le haut du sanctuaire pourrait être construit sur le rez-de-chaussée, tel qu'il est prévu au plan I, il n'en est pas de même pour les gros murs orientaux et occidentaux du chœur: ceux-ci sont droits et ne pourraient dominer le «passage» circulaire du rez-de-chaussée.

L'aile ouest, réservée aux hôtes comme dans sa partie inférieure, contient à son

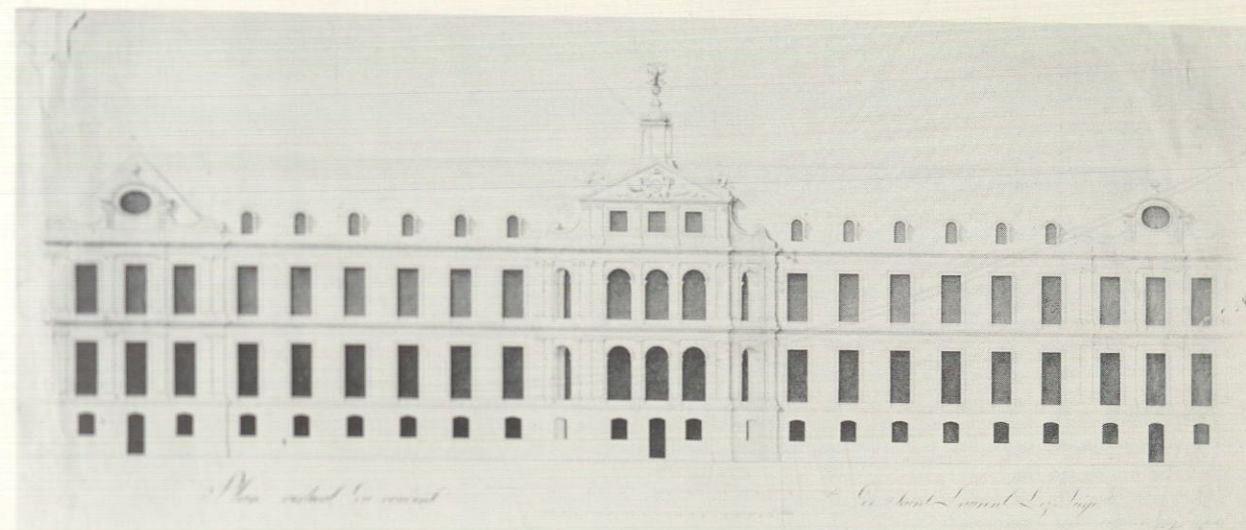
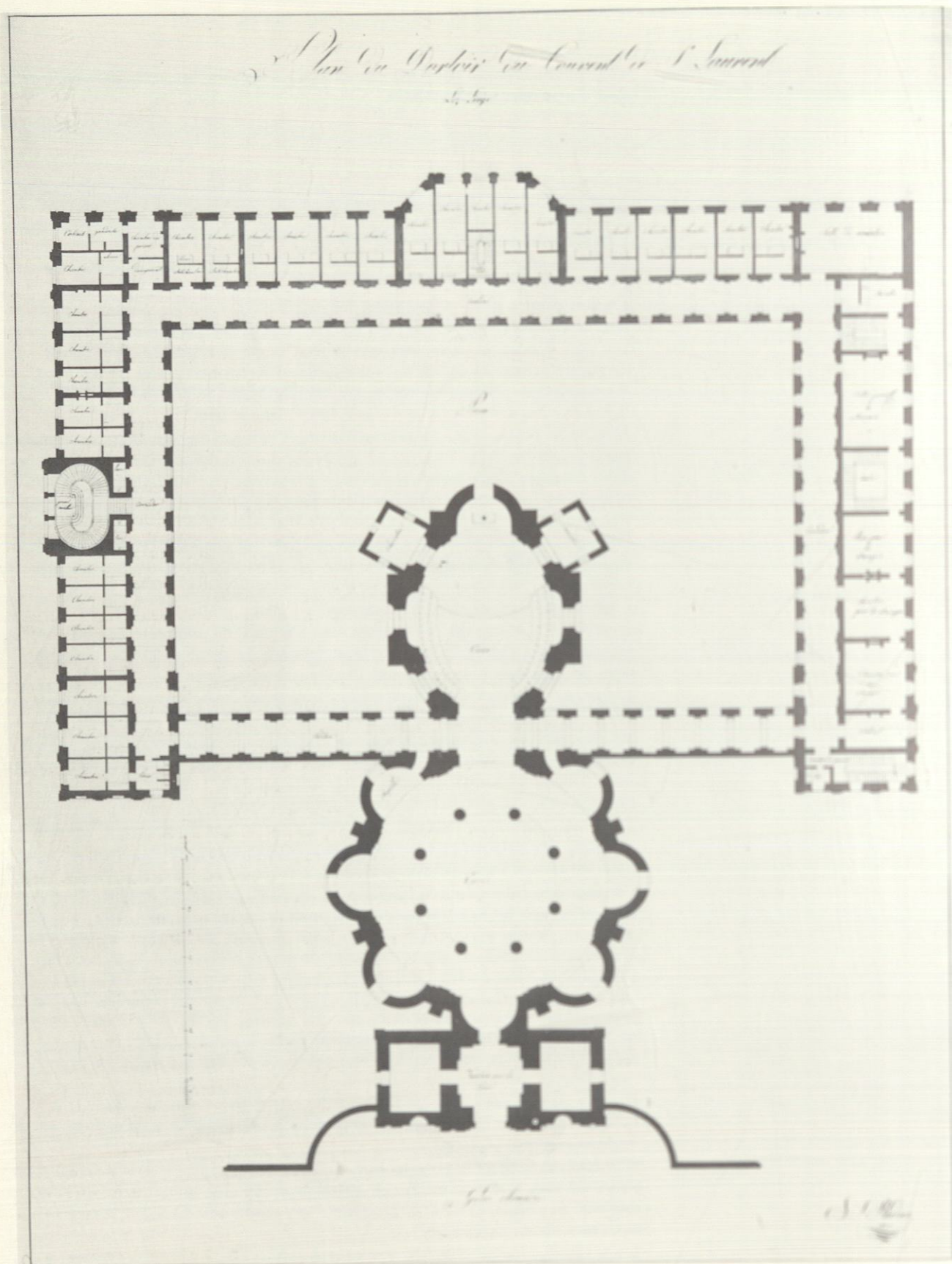


Fig. 3 Élévation de la façade sud. Projet.

extrémité sud, une «salles de récréation» construite au-dessus de la salle du maître d'hôtel. Ces chambres et 4 autres sont toutes pourvues de cheminées, contrairement à la plupart des chambres des moines, une trentaine⁶, qui occupent l'aile sud et l'aile orientale. Elles sont reliées par un corridor qui surplombe le cloître et munies chacune d'une alcôve pour le lit.

Au-dessus du réfectoire, un «escalier dérobé» conduit au second étage, celui des combles.

Seul l'appartement du prieur est plus confortable. Placé à l'angle sud-ouest, il comprend deux chambres, dont une à alcôve, accessibles par un dégagement; en outre, un «cabinet» et une «garderobe». Des lieux d'aisances sont prévus à côté du grand escalier de l'aile orientale et aux deux extrémités nord, trois pour les moines, un pour les hôtes. Quatre escaliers réunissent le rez au premier étage dont trois dans l'aile des hôtes. Aucun appartement n'est prévu pour l'abbé. Peut-être occupait-il l'aile sud de l'autre cour - comme à Stavelot - ainsi que l'indique un mystérieux plan publié par Gobert, sans indication de source⁷.

Selon ces plans, l'aile orientale aurait comporté deux fois sept fenêtres réparties de part et d'autre de l'escalier d'honneur éclairé par trois baies; l'aile ouest recevant la lumière de 15 fenêtres vers la 2^e cour: l'aile sud, comportait le réfectoire avec cinq baies dont deux en oblique et neuf fenêtres de chaque côté. Le cloître s'ouvrait uniquement vers la cour de même que le corridor qui le dominait, sans la moindre ouverture vers la rue Saint-Laurent, par 19 fenêtres au long côté et 12 à chacun des petits côtés.

Le quadrilatère mesure 70 m sur 103 m environ: l'église 73 m de long sur près de 40 m de large, hors d'œuvre.

III. (fig. 3) - Le troisième plan possède une échelle métrique et une autre en pieds; il est signé par Radino. Intitulé «Plan vertical du couvent de Saint-Laurent-lez-Liège», il reproduit la façade sud de l'aile sud, celle du réfectoire - visible du Canal de la Sauvenière. Il comporte un étage placé sous le rez-de-chaussée, comme à Stavelot - et à l'actuelle bâtisse -. C'est que la déclivité du terrain permettait d'éclairer les caves par 20 fenêtres et trois portes donnant sur le potager: ces baies sont surmontées d'arcs surbaissés, les autres terminées par des linteaux; les chassis ne sont pas reproduits; les petits bois devaient les faire paraître plus réduites. Les trois étages sont séparés par un puissant larmier. La longue façade est marquée par une avancée centrale, celle du réfectoire, et deux marteaux aux extrémités, tous trois ornés de pilastres, d'ordre dorique au rez-de-chaussée,

Fig. 2 Plan de l'étage. Projet.

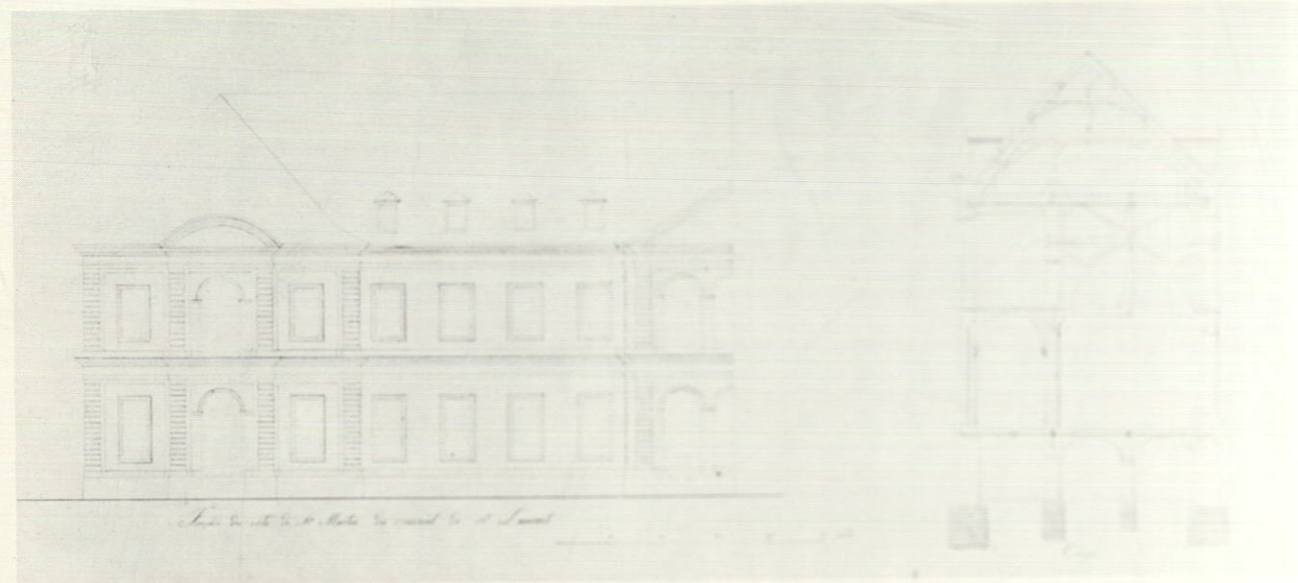


Fig. 4 Élévation de la façade est. Projet.

ionique au premier et corinthien au second étage selon les normes de l'architecture du XVIII^e siècle. Les deux marteaux s'achèvent par un *ceil-de-boeuf* posé horizontalement sous un arc surmonté d'un globe, posé sur des colonnes entre des volutes. L'avant-corps central, éclairé par des fenêtres à plein cintre, à deux flancs en biseau, un étage en mezzanine à fenêtres carrées sous un tympan orné des armes bien connues de l'abbé de Saint-Laurent, Grégoire Lembor (1718-1760): une hure de sanglier entourée d'une guirlande de roses. Elles sont entourées de cuirs, d'une mitre et d'une crosse. A gauche du tympan, une crosse et une masse de bedeau d'où s'échappe une fumée; à droite, une croix processionnelle et les tables de la loi. Dans le haut, une lanterne octogonale couverte d'une coupole aux formes déprimées, dresse bien haut dans le ciel, à 32 mètres, l'aigle bycéphale de l'Empire. Douze belles lucarnes éclairent les combles.

IV. (fig. 4) - Le quatrième dessin est intitulé « façade du côté de St-Martin du couvent de Saint-Laurent ». Il n'est pas signé. L'échelle est de 50 pieds. On voit la moitié sud de la façade orientale et une coupe de cette aile montrant les caves, le cloître, le premier étage avec la cloison en charpente de bois qui sépare les chambres, enfin les combles. La cave est éclairée par des soupiraux à gauche vers la cour et par des fenêtres à droite, vers la vallée.

Le style de la façade est différent de celui de la planche III: les pilastres sont à bossage au lieu d'adopter les trois ordres d'architecture antique. Les fenêtres sont plus proches du carré; les frontons sont de simples triangles ou tympan curvilignes. Les lucarnes sont triangulaires. Bref, c'est un appauvrissement certain. Ou bien, il s'agit d'un projet d'un autre auteur ou d'un architecte contraint à réduire la dépense prévue.

Quel est l'auteur de ces plans dont Radino ne paraît être que le copiste? D'abord quelle en est la date? Les armes de l'abbé Lembor qui gouverna le monastère de 1718 à 1760 nous donnent une première précision: malheureusement pour l'archéologue, ce long abbatiat de 42 ans ne lui permet pas de cerner le problème de plus près. Cependant, nous savons que l'abbé avait d'abord aménagé et transformé ses appartements, situés dans l'aile sud de la seconde cour. Une fois ce travail achevé, on entreprit - l'abbé ou ses délégués - de réédifier le couvent et l'église. On fit dresser des plans, au moins trois: ceux dont Radino nous a laissé une copie (fig. 1 à 3), ceux dont on conserve une seule élévation (fig. 4) et enfin ceux qui ont

servi au maître d'œuvre qui construisit les bâtiments conservés de nos jours. Ces derniers sont perdus. Malgré les ressemblances, il y a de très nettes différences.

Au sommet de ces constructions, on plaça les armes de l'abbaye - à savoir le gril de saint Laurent - (c'est elle qui supportait les frais), celles de l'abbé Lembor et de son successeur Grégoire Biquet (1760-1779) ce qui laisse croire que les travaux ne furent achevés que sous l'abbatiat de ce dernier, en 1764 précisément comme le disent les millésimes placés près de ces armes, tandis que ceux qui jouxtent les armes de Lembor sont datés 1758. Donc les travaux furent menés de 1758 à 1764. Peut-être avaient-ils débuté auparavant et avaient-ils été retardés par la guerre de 7 ans (1756-1763). De toute façon, il est raisonnable de penser que les projets datent des environs de 1755.

L'église ne fut jamais réédifiée.

On attribue communément les bâtiments actuels du couvent à Barthélemy Digneffe, architecte mal connu, mais on ne possède aucune preuve de la participation du célèbre constructeur à l'édification de Saint-Laurent⁸.

La perte des archives de l'abbaye oblige un chercheur à trouver le protocole du notaire - mais lequel? - qui aurait enregistré un contrat entre l'abbaye et l'architecte! Peut-être pourrait-on, au moins, comparer l'architecture de Saint-Laurent à une autre dont Digneffe serait l'auteur assurément. Mais en existe-t-il qui soit comparable? Il était l'architecte et l'entrepreneur des prémontrés de Beurepart⁹ - l'actuel séminaire - et il a construit leur église et probablement leur abbaye, sauf l'aile qui longe la Meuse, bien antérieure, elle - mais celle-ci ne ressemble guère à Saint-Laurent!

Cependant, j'ai dit que la nef de l'église Saint-Laurent rappelait curieusement celle de Saint-Jean telle que Digneffe l'avait conçue, c'est-à-dire avec des colonnes - et non les piliers que l'on y voit de nos jours - et avec des chapelles en demi-cercles différentes des chapelles rectangulaires existantes¹⁰, voulues par Soufflot qui les reliait par des passages, non exécutés.

Sans doute, l'actuelle église Saint-Jean rappelle curieusement la « Salute » de Venise comme Mr Heyer l'a prouvé, il y a près de quinze ans¹¹, mais Digneffe avait une autre conception quand les chanoines lui demandèrent de dresser de nouveaux plans, peu de temps après que Pisoni et Fagni eussent établi les leurs, soit en 1753. Digneffe prévoyait des colonnes portant des architraves tandis qu'on a construit des piliers soutenant des arcs. Ce n'est pas ici le lieu de revenir sur les nombreuses tractations qui ont précédé la construction de l'actuelle collégiale Saint-Jean, - Mr Heyer l'a fait - mais il y a une correspondance étonnante entre le projet de Saint-Jean, établi par Digneffe et celui de Saint-Laurent dont nous venons de parler... De là à affirmer que Digneffe en est l'auteur, il y a beaucoup de chemin à parcourir. Faut-il souligner que le plan de Saint-Laurent qui prévoit une église, somme toute fort révolutionnaire, pour Liège en tous cas, peut-être pas pour l'Italie ou la Bavière où brillaient des Juvarra, des Guarini, des Neuman, des Asam, des Zimmermann, le plan de Saint-Laurent, avec sa tour occidentale et ses deux parties circulaire et elliptique, est bien osé, bien neuf? Je ne le pense pas. Il semble, en effet, que Bertholet Flémalle avait conçu l'église des dominicains et Vincent Monard, celle de Saint-Michel, d'une manière assez parallèle et ce, à la fin du XVII^e siècle déjà¹². Le plan de ces édifices devaient ressembler à celui de Saint-Laurent, conçu, rappelons-le, près d'un siècle plus tard.

Seule une étude tant attendue sur l'architecture des églises liégeoises de cette époque nous révélera la part due à chacun des architectes qui, s'éloignant du plan basilical en usage depuis le IV^e siècle au moins, avaient le courage de créer des formes nouvelles, des volumes nouveaux et de construire ainsi des chefs-d'œuvre de l'art baroque.

ANNEXE

Jean-Bernard Radino et son épouse Marie-Jeanne Mouton eurent neuf enfants nés entre 1768 et 1789¹³. Il ne semble pas né ni marié à Liège et n'apparaît pas dans les listes d'inscriptions à la bourgeoisie¹⁴. Dès lors, on aura peine à lui attribuer la sculpture du splendide maître-autel de Saint-Martin, consacré en 1746, comme ses descendants l'affirmèrent¹⁵.

Parmi les neuf enfants, se trouve Jean-Joseph, sculpteur baptisé à Liège, à Notre-Dame-aux-Fonts, le 6 juin 1769. Le 11 mars 1794, il épousa, à Saint-Servais, Agnes Jacob, dit Renier et ensuite Marie-Anne Debèche. Il décéda le 16 juin 1833, à l'âge de 64 ans et 11 jours, demeurant alors avec son fils Arnold-Joseph, derrière Saint-Thomas, au n° 331. Il est probablement l'auteur du monument Hoensbroeck¹⁶ et d'une tête de Christ du Musée archéologique liégeois¹⁷, signée J. J. Radino.

Son fils, Arnold-Joseph, déjà cité, doit être né en 1809, car il avait 24 ans lors du décès de son père; il est alors réputé sculpteur de même qu'en 1840, le relevé de la population le trouve au 619 de la rue du Pot d'Or, célibataire, sculpteur en bois. En 1834, le 27 juin, il est dit professeur de dessin quand il comparait, à titre de témoin, dans l'acte de naissance d'Eugène-Martin, son neveu, fils de Pierre-Vincent Radino, son frère, sculpteur, né le 21-1-1810, époux de Marie-Elisabeth Deracourt née en 1807, demeurant alors rue du Potay. Cet Arnold-Joseph semble être l'auteur des plans de Saint-Laurent, en 1827, lorsqu'il avait 18 ans, ce qui expliquerait le fait qu'il inscrit les échelles en pieds et en mètres.

En 1834, Pierre-Vincent résidait rue du Potay, nous l'avons vu; il y était déjà l'année précédente¹⁸ tandis qu'en 1850, il demeure rue Devant Saint-Thomas, 27. Il annonce dans la *Gazette de Liège*¹⁹ « qu'il fait des statues et qu'il a un trône gothique et un baldaquin à vendre ».

C'est probablement lui, si ce n'est son frère, qui sculpta le remarquable buffet d'orgue de Saint-Barthélemy. La correspondance et les comptes de la Fabrique mentionnent fréquemment le nom de Radino, sculpteur, (sans prénom, malheureusement, de 1849 à 1851) à qui la fabrication du buffet est confiée²⁰.

Le buffet, très orné, très décoré de riches ornements, est l'œuvre d'un grand maître, habile dans l'art et la technique. Yernaux l'attribuait, à tort, à Simon Cognouille, auteur du XVIII^e siècle. Le style est nettement celui du milieu du siècle dernier.

En 1851, il envoya au Conseil de Fabrique, le plan d'une nouvelle chaire qui ne fut pas exécutée faute d'argent²¹. Il est aussi probablement l'auteur d'une statue de Notre-Dame du Rosaire, sculptée pour la même église²².

Signalons pour mémoire, un H. Radino, qui signa une pendule de style néo-classique, en bois sculpté²³.

⁴ De 1824 à 1829, donc à l'époque où Radino dessina les plans, les bâtiments furent la propriété de l'Etat. Avant et après, la ville de Liège en fut propriétaire; elle les rétrocéda à l'Etat en 1874. Th. GOBERT, *op. cit.*, pp. 529-530 - Joseph DARIS, *Notes historiques de 1814 à 1846. Les couvents, dans Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. 16, pp. 286-298, Liège, 1896.

⁵ Voir plan de GOBERT, p. 526. A Stavellot, les locaux étaient disposés de la même manière.

⁶ Lors de l'élection de l'abbé Lembor, en 1718, le couvent comprenait 20 profès et 6 novices. BERLIÈRE, *op. cit.*, p. 56.

⁷ Voir note 5.

⁸ Cette attribution se base sur l'article de J.E. REMONT, consacré à Barthélemy Digneffe, dans *Bull. Inst. arch. liégeois*, 16 (1881), 161-182 qui ne cite aucune source! et qui déclare que Soufflot était ami de Digneffe.

Or, Soufflot écarta délibérément le projet de Digneffe destiné à la collégiale Saint-Jean. - Hans-Rudolf HEYER, *Gaetano Matteo Pisoni*, p. 61, Berne, 1967. Il semble que Remont s'est appuyé sur une liste des œuvres de Digneffe publiée par Bassenge, dans la *Gazette de Liège*, du 3 octobre 1806.

⁹ Arch. Ev. Liège. Fonds Prémontrés G. IV.11 et G.V. 8bis - H. HAMAL, dans *Bull. Soc. Bibl. liégeois*, 19 (1956) 233.

¹⁰ Digneffe prévoyait des colonnes et des chapelles autres que carrées; Soufflot préféra les piliers prévus par Pisoni et des chapelles carrées (HEYER, *op. cit.*, p. 208-209). La nef de Digneffe, dessinée en 1753, en mai ou juin, rappelle curieusement celle de Saint-Laurent, ici reproduite, qui doit dater des environs de 1755! Pisoni avait prévu un chœur de plan circulaire (HEYER, p. 206) Chevotet et Soufflot le condamnèrent comme trop semblable à la nef.

¹¹ HEYER, *op. cit.*, p. 107. Cette église a un chœur ou plutôt un sanctuaire assez petit, de forme circulaire, à coupole cantonnée de

deux absides, dont l'axe est transversal à celui de la nef. Pour Saint-Jean, Chevotet et Soufflot préféraient un chœur ovale (HEYER, p. 207) que l'on voit à Saint-Laurent! Coïncidence?

¹² Berthe LHOIST-COLMAN, dans *Bull. Commission des Monuments et des Sites*, 9 (1979) 211.

¹³ Toutes les précisions biographiques sont extraites des registres paroissiaux et d'Etat civil conservés aux Archives de l'Etat à Liège. Les autres précisions, extraites de ces mêmes archives et de quelques imprimés, m'ont été données par Mme LHOIST-COLMAN que je remercie vivement. Par contre, on ne trouve quasi rien dans les livres et les périodiques.

¹⁴ Juliette ROUHART-CHABOT et Etienne HELIN, *Admissions à la bourgeoisie de la Cité de Liège*, Liège, 1962, in-8°, p. 435.

¹⁵ [Edouard LAVELLEYE], *La fête-Dieu, sainte Julienne et l'église Saint-Martin à Liège*, p. 197, Liège, 1846, attribue une participation à la sculpture du maître-autel de Saint-Martin, à un Radino « dont les descendants sont sculpteurs à Liège ». A sa suite, Gobert, Kupper, Borchgrave, Lesuisse répètent la même chose - Henri HAMAL, *Tableaux et sculptures...*, dans *Bull. Soc. Bibl. liégeois*, 19, 1956, 223, quasi contemporain, ne le cite pas. Il attribue les anges à Guillaume Evrard. Mme LHOIST-COLMAN n'a pas trouvé de confirmation dans les archives du chapitre de Saint-Martin. L'autel a probablement été offert par des donateurs privés ou la confrérie du Saint-Sacrement.

¹⁶ Publié dans *Bull. Soc. R. Le Vieux-Liège*, n° (1980). C'est sans doute Jean-Joseph qui, dans la *Gazette de Liège* du 28-7-1803 annonce que « de retour à Liège, rue Basse-Sauvenière, n° 834, il continue son art et donne des leçons de dessin ». Le 26-1-1816, dans le *Journal de Liège*, il annonce son changement de domicile « il demeure rue Hocheporte n° 82, y tient une classe de dessin et de sculpture, enseigne l'architecture,

l'ornement, la figure et le paysage, le lavis des cartes, la perspective linéaire et aérienne, l'art du trait ».

¹⁷ Joseph PHILIPPE, *Sculpteurs et ornemanistes de l'ancien pays de Liège*, Liège, 1958, p. 70. Elle mesure 12 cm de haut: terre cuite vernissée.

¹⁸ VANDERMAELEN, *Annuaire industriel et administratif de la Belgique*, Bruxelles, 1833, p. 277.

¹⁹ Numéro du 27-5-1850.

²⁰ Archives de la Fabrique d'église déposées aux A.E.L., Reg. 3, 4, 15, 23. Cette attribution avait été donnée sans la moindre preuve, par Brassinne, Gobert, Coenen, etc. Pierre-Vincent est le fils naturel légitimé par mariage subséquent de Jean-Joseph et de Marie-Anne Debèche, âgée de 24 ans, ménagère, demeurant à la même adresse que le père, rue Agimont, 108. Les témoins furent Pierre-Joseph Colinet, ouvrier sculpteur, 28 ans et Joseph Neuprez, ouvrier peintre, âgé de 24 ans.

²¹ *Ibidem*, Reg. 4, p. 524. Acte du 6-1-1851 et du 12-7-1851. Sur le Merklin-Schütze qui a pris la place du viel orgue, vendu à Quenast, voir Philippe DEWONCK, *L'orgue de Saint-Barthélemy à Liège*, dans *L'organiste*, 8 (1976) 2-26 et *Bull. Soc. R. Le Vieux-Liège*, n° 201 (1978) 276-278. E. THYS, *Notice sur l'église primaire de Saint-Barthélemy à Liège*, dans *Bull. Institut archéologique liégeois*, 11 (1872), 390 cite le nom du facteur et non celui de la caisse. Le buffet est reproduit par Jean YERNAUX, *Orgues et Organistes du pays mosan*, dans *Bull. Soc. Bibl. liégeois*, 14 (1937), 58, qui l'attribua, sans preuve naturellement et par erreur, à Simon Cognouille (1692-1744).

²² E. THYS, *op. cit.*, p. 383.

²³ *Catalogues des Expositions d'art ancien du pays de Liège*, 1905, n° 5262 et 1930, n° 2672. On attribue aussi à un Radino une autre pendule exposée en 1905 sous le n° 5261 et acquise en 1954 par le musée archéologique de Liège. (*Chron. archéol. pays de Liège*, 45 (1954) 7.

NOTES

¹ Sur l'abbaye de Saint-Laurent, voir Ursmer BERLIÈRE, *Monasticon belge*, t. 2, pp. 32-57, Maredsous, 1928 - Théodore GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. 3, pp. 515-531 - Sur la reconstruction, au XVIII^e siècle, Léon DEWEZ, *L'abbaye de Saint-Laurent de Liège et les arts au XVII^e et XVIII^e siècles*, dans *Saint-Laurent de Liège, église, abbaye et hôpital militaire. Mille ans d'histoire*, [1968], in-4°, pp. 161-172.

² Sur les Radino, voir Annexe.

³ Philibert SCHMITZ, *Histoire de l'ordre de saint Benoît*, t. 4, p. 182, Maredsous, 1948. Ce n'est qu'en 1833 que le premier monastère fut fondé, à Termonde, par des anciens moines d'Affligem. A Liège, seuls subsistaient alors les couvents hospitaliers et 3 couvents de contemplatives: bénédictines sur Avroy, carmélites du Potay et clarisses en Île. Ces dernières disparaîtront en 1834. *Almanach de la province de Liège*, 1834, p. 15 et 1835, pp. 340-341.